

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 JUILLET 2022



**5€**  
**REMBOURSÉS**  
**SUR VOTRE CHARGE<sup>(1)</sup>**



**200€**  
**REMBOURSÉS**  
**SUR VOS COURSES<sup>(2)</sup>**

**5 gagnants par semaine!**



Toutes nos bouteilles sont  
**100% COMPENSÉES CARBONE<sup>(3)</sup>**

**PROFITEZ DE L'OFFRE SUR**

**ma Butagaz.fr**

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

(1) Offre soumise à l'achat d'une charge de gaz Butagaz (hors propane 35 kg) conditionnée à inscription/connexion et participation complètes et valides sur mabutagaz.fr. (2) Jeu par tirages au sort avec obligation d'achat. La participation à l'un des tirages au sort se fera automatiquement parmi les participants ayant demandé de façon conforme le remboursement précité en (1). Tirages au sort effectués par huissier de justice. 5 dotations à gagner par semaine, soit 5 virements bancaires d'un montant unitaire de 200€ TTC. 1 seule dotation par gagnant. (1)(2) Offre et jeu valables du 01/04/2022 au 31/07/2022, réservés aux particuliers, personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices), non cumulables avec d'autres promotions en cours, limités à 1 participation par foyer (même nom, même adresse et/ ou même IBAN/ BIC). Modalités complètes et règlement du Jeu sur mabutagaz.fr. (3) Avec la compensation carbone, Butagaz finance des projets de réduction et/ou de séquestration de CO<sub>2</sub> dans le monde, afin de compenser les émissions liées au cycle de vie de la bouteille, de l'extraction du gaz jusqu'à sa combustion. Détails sur butagaz.fr/bouteilles-de-gaz/compensation-carbone. BUTAGAZ - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail 92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre. Réf. : TPPE\_A4\_0422. Imprimé par Gun Inside. Ne jamais laisser sur la voie publique une bouteille de gaz pleine ou vide. Restituez toujours une bouteille à un Revendeur Agréé. Crédit photo : Getty Images.

**Butagaz**  
GAZ & ÉLECTRICITÉ



GAZ  
DE VILLE



ÉLECTRICITÉ



GAZ EN  
CITERNE



GRANULÉS  
DE BOIS



GAZ EN  
BOUTEILLE



ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

# DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 JUILLET 2022

**1 PENSEZ À REMETTRE UN COUPON PROMOTIONNEL À VOS CLIENTS à chaque passage en caisse et à leur rappeler de bien conserver leur ticket de caisse.**

**2 POUR PROFITER DE L'OFFRE, VOS CLIENTS DEVRONT :**

- Créer un compte ou se connecter sur le site [maButagaz.fr](https://maButagaz.fr) et sélectionner l'offre "5 € remboursés sur votre charge<sup>(1)</sup>".
- Compléter le formulaire de participation en ligne et télécharger leur preuve d'achat d'une charge Butagaz (hors 35 kg propane) au plus tard le 15 août 2022.

L'achat de la charge doit être effectué entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet 2022.

*Si votre client choisit de participer en ligne avec un envoi de sa preuve d'achat par courrier, il devra envoyer son bulletin de participation imprimé et sa preuve d'achat dans les 15 jours suivant sa participation sur [maButagaz.fr](https://maButagaz.fr) et au plus tard le 15 août 2022. L'adresse est indiquée sur le bulletin de participation.*

- Vos clients seront remboursés sous 3 semaines maximum par virement bancaire.

**3 SI LA PARTICIPATION DE VOTRE CLIENT EST CONFORME, IL SERA INSCRIT AU TIRAGE AU SORT POUR TENTER DE PROFITER D'UN REMBOURSEMENT DE 200 € SUR SES COURSES<sup>(2)</sup>.**

**Chaque semaine,  
5 heureux gagnants seront tirés au sort!**



Pour toute question,  
vos Clients peuvent contacter le :

**04 86 91 41 17** (tarif selon opérateur,  
appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h en précisant le code de l'offre : 2966